



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

12 mai 2000

Par l'équipe du Collectif

Numéro 25

Description brève de la proposition de loi

Cette loi est à la fois une **loi cadre** et une **loi programme** : elle engage le gouvernement du Québec dans un programme d'élimination de la pauvreté visant à mettre en place en **dix ans** les cadres permanents d'un Québec sans pauvreté. **Trois principes** orientent ce programme: l'élimination de la pauvreté est une priorité, l'amélioration du revenu du cinquième le plus pauvre de la population prime sur l'amélioration du revenu du cinquième le plus riche et les personnes en situation de pauvreté de même que les associations qui les représentent sont au cœur de la mise en œuvre du programme. Toute l'action gouvernementale doit être en cohérence avec ces principes et avec les objectifs visés. Le programme comporte **quatre étapes** : des mesures urgentes et immédiates qui visent un impact rapide sur les conditions de vie des plus pauvres, un premier plan d'action présenté après un an répondant à des instructions précises, un second plan d'action après cinq ans et un plan cadre permanent après dix ans.

Pour veiller et concourir à l'application du programme, la loi institue le **Conseil pour l'élimination de la pauvreté**, lequel compte parmi ses membres des personnes en situation de pauvreté. L'ensemble du gouvernement, notamment le Premier ministre, a des responsabilités au titre de cette loi et doit en rendre compte annuellement. Des mécanismes permettent à la population de participer au suivi de la loi. En précisant les droits pour lesquels la pauvreté ne doit pas être un obstacle, cette loi fait également avancer l'application de la Charte québécoise des droits et libertés.

Rendez-vous à Québec samedi à midi

Bonjour tout le monde! Nous sommes maintenant à quelques heures seulement du rassemblement du 13 mai prochain devant l'Assemblée nationale. On vous y espère en grand nombre et on vous rappelle les consignes : rendez-vous à midi, avec votre pique-nique, des chaudrons et des cuillers pour faire du bruit, votre appareil photo, votre crème solaire et votre kit de pluie (on ne sait jamais).

À partir de midi, l'équipe du CAPMO qui a réalisé la mosaïque commencera la mise en place des 374 panneaux de 2 pieds par 2 pieds qui la constituent. Ce sera l'heure du pique-nique (on vous offre en prime un morceau de gâteau). À 13:00, commencera la partie plus formelle, animée par l'humoriste Anne Thérberge : adoption populaire symbolique de la

Proposition du Collectif, déclaration d'engagement pour les mois à venir, jonction avec la Marche des femmes, spectacle avec la Chorale de l'Accueil Bonneau, Carole Légaré, le Théâtre des sans-emploi, Pierre Fournier. Nous attendons une visite de Victor Hugo vers les 15:00, après quoi le Collectif présentera la démarche citoyenne qui a été la nôtre au premier vice-président de l'Assemblée nationale, qui en prendra acte.

Les derniers jours ont été marqués par le dévoilement aux médias de la version finale de la Proposition (résumé ci-contre et schéma au verso). Elle vous sera remise sur place sous la forme d'un journal, accompagné d'un dépliant. La couverture média est plutôt bonne depuis quelques jours, avec même, hier, un article hors Québec, dans le *Globe and Mail*. En passant, la traduction anglaise de la Proposition va bon train.

Nous annoncerons samedi des dates de rencontres avec les éluEs de chaque parti siégeant à l'Assemblée nationale. Vous avez sans doute appris que le Parti Québécois s'est prononcé lors de son congrès de la semaine dernière pour le principe d'une loi-cadre et pour le dépôt d'un projet de loi-cadre qui s'inspirerait fortement de la Proposition du Collectif. Comme vous pouvez l'imaginer, tout ceci n'est que le début d'une nouvelle étape qui exigera toute notre attention au cours des prochains mois.

Mais avant, le rendez-vous et la fête : et si, samedi, on faisait l'histoire ensemble?

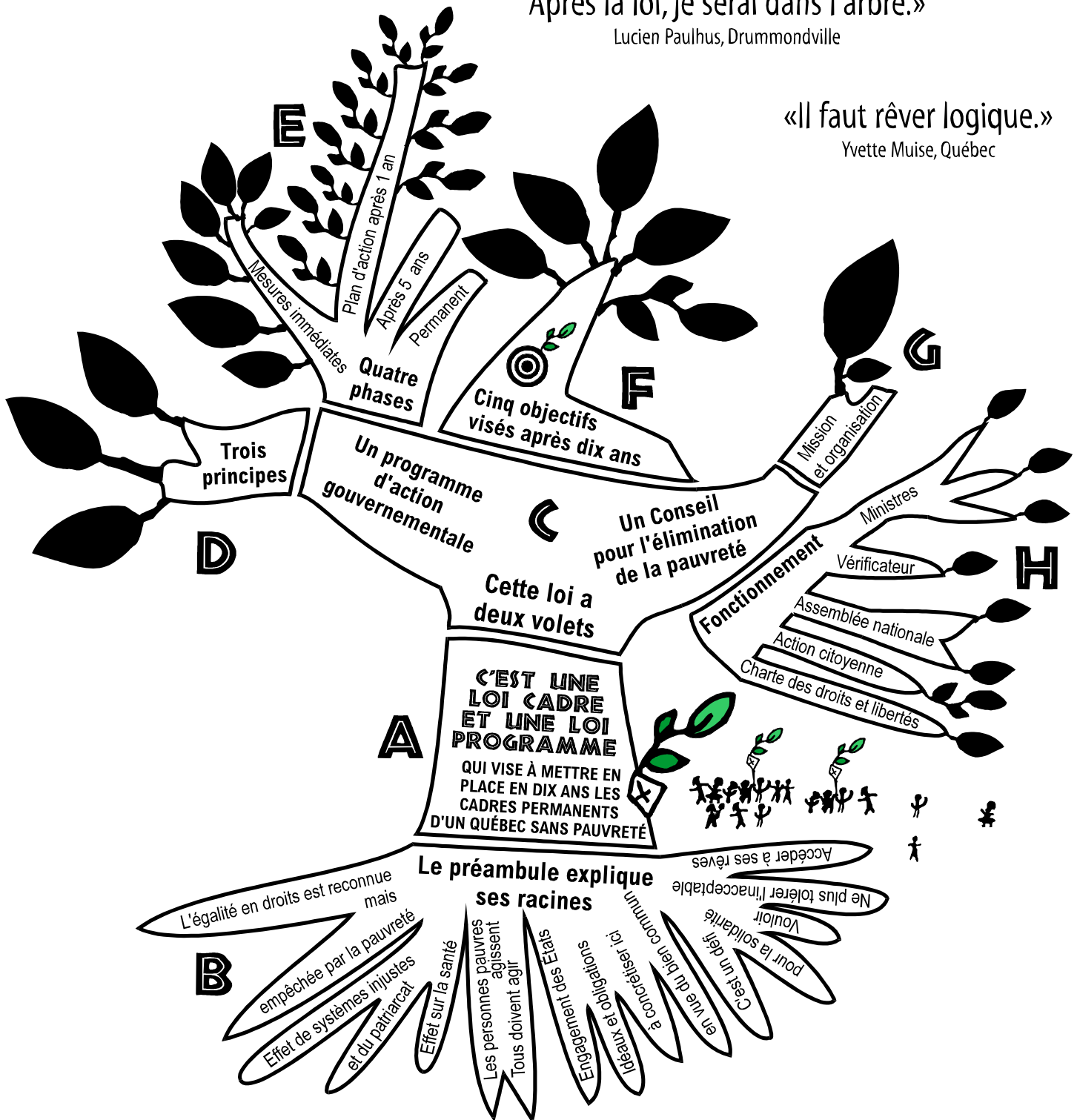


«Je suis une feuille à côté de l'arbre.
Après la loi, je serai dans l'arbre.»

Lucien Paulhus, Drummondville

«Il faut rêver logique.»

Yvette Muise, Québec



Aide-mémoire pour présenter

La Proposition du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

L'expérience montre que ce schéma est utile pour expliquer la Proposition. Il suffit de procéder bloc par bloc, en suivant l'ordre des lettres éventuellement en ajoutant visuellement les blocs à mesure, si on procède avec un agrandissement ou un rétroprojecteur.